



Espoir Hérault
Association affiliée UNAFAM
356 rue Ferdinand de Lesseps
34070 Montpellier

Compte rendu du Conseil d'Administration du 07 juin 2017

CONVOCATION du Président : envoyée le 30 mai 2017

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du CR du CA du 25 mars 2017.
2. Propos d'étape sur le projet de Résidence Accueil à Béziers.
3. Approbation document Ethique V5.
4. Propos d'étape sur le projet de Résidence Accueil à Montpellier Alco.
5. Plan d'actions (V5) pour l'association.
6. Questions diverses.

Afin de mieux encadrer les débats cet ordre du jour a été assorti d'un agenda précisant le temps à consacrer à chaque question.

FEUILLE DE PRESENCE

Bernard Lemoine <lamblem@free.fr>	Présent
Jean Paul Cabanettes <jean-paul.cabanettes@laposte.net>	Excusé représenté*
Pascal Martin du Bosc <pascalmdb@bluenetech.net>	Présent
Christian Thiaumond <c.thiaumond@wanadoo.fr>	Présent
Jean François Giovannetti <jfgiovannetti@yahoo.fr>	Présent avec pouvoir*
Dr Cariou <recarmont@orange.fr>	Présent
Joseph Garenq <joseph.garenq@dbmail.com>	Présent

Pierre Edaidj <pierre.edaidj@wanadoo.fr>	présent
Marylise Blanc <marylisablanc@gmail.fr>	excusée

1. Approbation du CR du CA du 25 mars 2017.

Le compte rendu de la réunion du CA du 25 mars 2017 ayant été jointe à l'envoi de la convocation, le Président en demande l'approbation tel que rédigé.

- **A l'unanimité le compte rendu est approuvé.**

2. Propos d'étape sur le projet de Résidence Accueil à Béziers.

Il s'agit de faire état des dernières actualités du projet de Résidence Accueil sur Béziers. Faisant suite à un travail de longue haleine de Joseph Garenq, auprès des services de la commune de Béziers et du réseau de partenaires de l'action sociale, celui-ci présente la fiche projet élaborée avec Bernard Lemoine. Ce document a été également envoyé en pièce jointe de la convocation, et Joseph Garenq en souligne les éléments clés en séance, en particulier (1) la tenue d'une réunion à la DDCS le 10 mai et (2) la soumission du projet au comité de validation DRCS fin juin-début juillet.

Joseph Garenq a toujours œuvré auprès de l'AVH pour faire avancer l'idée d'une résidence sur Béziers, et cela se traduit par le positionnement très pertinent de l'AVH comme gestionnaire, EH étant reconnu dans le groupement comme initiateur de l'opération. Les discussions avec AVH, notamment le 27 avril ont été très riches, et ont permis d'échanger sur les différents statuts des logements sociaux.

Le rôle d'initiateur d'EH a été très important également auprès du bailleur social, Hérault Habitat.

Dans le cadre de ces échanges très riches aussi avec HH, un point de synthèse sera fait par BL sur les différentes subventions possibles qui peuvent être mobilisées dans le cadre d'un projet de résidence accueil. Une note sera faite sur ce sujet à l'attention des membres du CA.

Point important : le maire de Béziers veut, dans le cadre de ce projet biterrois, visiter le site de la Bastide Henri Blachère. Le Président a pris les dispositions auprès d'ISATIS et en a informé le maire de Grabels afin de s'assurer de sa présence à cette occasion.

3. Approbation document Ethique.

La version V5 de ce document, dont le contenu est le fruit du groupe de travail constitué à cet effet, a été envoyé à l'ensemble du CA avec la convocation. Le CA lors des échanges précédents a reconnu l'importance de ce document qui fonde le positionnement d'EH au cœur d'un réseau d'acteurs. Les enseignements tirés des dernières réunions avec les différents partenaires sur Béziers ont malgré tout mis en évidence la nécessité de nuancer quelques points, notamment sur la partie introductive et la gouvernance. Jean François Giovannetti a par ailleurs ajouté une référence au cadre administratif des résidences accueil sur la base des documents échangés avec AVH.

Décision 1 : La version V5 de ce document « Ethique » est validée à l'unanimité. Cette version a déjà été remise à AVH et sera intégrée au dossier qui sera fourni à la DDCS.

4. Propos d'étape sur le projet de Résidence Accueil à Montpellier Alco.

Ce point a fait l'objet de nombreux échanges et d'une consultation électronique des membres du CA sur le principe d'un engagement financier utilisant en partie la trésorerie de l'association. Une réunion de travail composée de Bernard Lemoine, Jean François Giovannetti et Olivier Suffit avait permis de prédéfinir les scénarii de financement envisageables par EH afin de permettre la réalisation de ce projet immobilier en participant concrètement au plan de financement pour couvrir la différence entre le prix de vente plancher de 340 000€ et le seuil de faisabilité établi par Olivier Suffit de 300 000€, soit 40 000€.

Une fiche projet faisant un point de situation a été envoyée aux membres du CA avant sa réunion.

Suite aux contacts avec le bailleur social (Nouveau Logis Méridional) qui ont suivi la réunion avec O.Suffit, il

est apparu que la Métropole semble exclure toute opération à caractère social de ce côté de la rue d'Alco. Comme l'ensemble de tous les financements institutionnels (prêt PLAI et subventions diverses) dépend de la position de la Métropole il est préférable à ce stade de ne pas faire le « forcing » mais de clarifier la position de la Métropole sur les possibilités de développement de RA dans le cadre de la planification urbaine de la Métropole et en particulier de Montpellier.

B. Lemoine et J-F. Giovannetti vont réfléchir ensemble à la meilleure approche auprès des élus locaux pour assurer une meilleure visibilité d'EH par les collectivités territoriales. Ces rencontres permettront d'évaluer la suite qui pourra être donnée au projet Alco, Cette approche sera faite en concertation avec M.Revol, le maire de Grabels et éventuellement Mme Dardé qui ont déclaré vouloir nous aider pour le développement de nos projets.

Par ailleurs se pose la question générique de l'opportunité et des modalités d'utilisation de la réserve de trésorerie de l'association. Les débats par internet ont mis en évidence la nécessité d'approfondir la question afin d'arrêter des principes qui pourraient être ensuite déclinés éventuellement rapidement sur un projet particulier.

Décision 2 : Il est décidé la création d'un groupe de travail sur la question regroupant B.Lemoine, JF Giovannetti, JP Cabanettes et P.Edaidj.

5. Plan d'actions (V5) pour l'association.

JF Giovannetti présente le plan d'actions qui n'avait pu être discuté lors du dernier CA et qui a été enrichi depuis, en fonction de l'évolution des dossiers en cours.

1. Pour le 1^{er} thème les décisions suivantes ont été prises :

Décision 3 : Désignation de binômes en charge des projets

Il est convenu en séance ce qui suit :

BEZIERS : Joseph Garenq et Bernard Lemoine (JG+BL)

LATTES : Bernard Lemoine et Jean Paul Cabanettes (BL+JPC)

SETE : Bernard Lemoine et Jean François Giovannetti (BL+JFG)

CASTELNAU : Jean François Giovannetti et Jean Paul Cabanettes (JFG+JPC)

CASTRIES : Jean Paul Cabanettes et Christian Thiaumont (JPC+CT)

MONTPELLIER ALCO : Bernard Lemoine et Jean François Giovannetti (BL+JFG)

Décision 4 : le document « Ethique » qui a été approuvé dans sa version V5 sera diffusé par Bernard Lemoine à ISATIS et APSH34 afin de recueillir leurs commentaires et enrichir le document

Dans le cadre des discussions sur la stratégie partenariale d'EH, le CA s'est par ailleurs accordé sur la nécessité d'associer l'UNAFAM notamment dans les contacts avec les élus afin d'améliorer la visibilité de nos actions conjuguées.

Une action coordonnée EH/UNAFAM est envisagée dans le cadre du projet de Sète.

2. Le deuxième thème du document stratégique aborde la question de l'élargissement de la base d'EH et de la mobilisation des volontaires.

Compte tenu de l'empêchement de JPC initiateur de ce volet d'actions il est suggéré compte tenu de l'étendue de la réflexion à mener de se donner les moyens de se saisir de la question sans occulter aucun aspect.

Décision 5 : Il est convenu de constituer un groupe de travail sur le volontariat autour de JPC associant JFG, PMDB, PE et également le Dr Cariou pour son expertise de soignant. Le document préparé par JPC servira de base au groupe de travail.

3. Le troisième thème du document stratégique traite de la question de la communication sous toutes ses formes.

La mission confiée à Raphaël Giovannetti, à ses étudiants et au stagiaire qui ont travaillé en étroite collaboration avec BL, PE et JG, touche à sa fin. Le site WEB doit être rendu public rapidement après

quelques ajustements et dispositions administratives telles que l'enregistrement du nom de domaine par exemple. Par ailleurs à partir de ce travail qui a permis également d'élaborer une charte graphique un ensemble de documents et d'outils de communication doit être mis en place.

JFG se propose de piloter ce projet communication et de voter un budget pour le réaliser.

Les décisions suivantes sont prises à l'unanimité

Décision 6 : Désignation de l'équipe projet communication. Ensemble : JF Giovannetti ; administrateur du site WEB : P.Edaidj ; autres appuis sur base du volontariat : C.Thiaumont pour les flyers et les kakemonos

Décision 7 : Autorisation d'un engagement de dépenses à hauteur de 2000 € en 2017 pour le développement du site WEB et les supports papiers (flyers, cartes de visite, kakemonos, power point de présentation d'EH. (900 € ont été engagés à ce jour pour le site WEB et la charte graphique)

6. Questions diverses

La question du maintien de la prestation du comptable Gérard Costa n'a pas fait l'objet d'une décision pour 2018. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain CA. B.Lemoine précise que Gérard Costa assurera la préparation du bilan et comptes 2017 comme convenu lors de l'AG du 25 mars 2017.

D'autre part le 29 juin ISATIS fête ses 20 ans et il serait bien venu qu'EH soit représentée. BL ne pouvant pas être présent, JFG et PMDB y assisteront.

Ainsi se termine le CA du 7 juin 2017

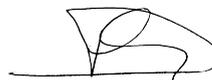
Le Président sollicitera les membres pour planifier une prochaine réunion du CA après l'été, via un mail.

Le secrétaire de séance



Christian Thiaumont

Le Président



Bernard Lemoine

ANNEXE

Pour le bon fonctionnement d'EH, il appartient aux membres de s'assurer de la validité des infos ci-dessous et de les compléter si besoin

Fabienne Giovannetti (FB): 06 27 37 44 71	fabiennegiovannetti@yahoo.fr
Jean-François Giovannetti (JFG) : 06 80 34 53 03	jfgiovannetti@yahoo.fr
Dr René Cariou : 06 31 37 06 84	recarmont@orange.fr
Christian Thiaumont (CT) : 06 83 20 12 78	c.thiaumont@orange.fr
Marylise Blanc (MB)	marylisablanc@gmail.fr
Jean Pierre Couder	jp.couder@numericable.fr
Joseph Garenq (JG): 06 62 55 45 76	joseph.garenq@orange.fr
Bernard Lemoine (BL): adresse d'EH	espoirherault@laposte.net
Bernard Lemoine : perso : 06 10 61 34 75	lamblem@free.fr
Pierre Edaidj (PE)	pierre.edaidj@wanadoo.fr
Jean Paul Cabanettes (JPC): 06 77 53 63 04	jean-paul. cabanettes@laposte.net
Pascal Martin du Bosc (PMDB): 07 68 35 11 17	pascalmdb@bluenetech.net
Béatrice Callens (BC): 06 18 77 52 88	beatrice.callens@gmail.fr
Jacques Huchet : 06 18 72 76 84	jacques.huchet@neuf.fr
Olivier Suffit (OS)	olivier.suffit@groupeameha.fr
Gérard Costa	geradcosta1@hotmail.fr